

Philippe Richert

Président de Régions de France
282, boulevard Saint Germain
75007 Paris

Objet : Partenariat entre les Régions et les Missions Locales

Réf. : 17-047

Paris, le 3 avril 2017

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, les Missions Locales, associations loi 1901 présidées les élus des collectivités locales, sont les partenaires incontournables des Régions depuis plus de 20 ans pour l'information, l'orientation et la formation des jeunes. Cette collaboration s'est renforcée ces dernières années dans le cadre du Service public régional d'orientation organisé par les Régions dans leur territoire.

Acteurs nationaux du Conseil en évolution professionnelle, elles accompagnent chaque année près de 1,5 million de jeunes dans leur parcours d'accès à la formation, à l'emploi et à l'autonomie, avec la prise en compte de la globalité de leurs besoins.

Elles mobilisent un large partenariat dans le cadre d'un projet territorial d'insertion des jeunes, avec les collectivités locales et territoriales, les services de l'Etat, les acteurs économiques, les partenaires sociaux et les associations.

Elles ont mis en œuvre avec succès les Emplois d'Avenir et aujourd'hui elles ont la responsabilité de la généralisation de la Garantie Jeunes.

Elles orientent et accompagnent chaque année plus de 200 000 jeunes dans les actions de formation organisées par les Régions.

La spécificité de l'organisation et de l'intervention du réseau national des Missions locales, véritable Service Public de l'insertion des jeunes, contribue à la performance et à la qualité de leurs actions avec et pour les jeunes.

Les Présidents des Associations Régionales des Missions locales réunis en Conférence sous ma responsabilité, ont souhaité qu'une concertation soit engagée avec Régions de France, pour aborder l'évolution du partenariat entre les Régions et le réseau de Missions Locales. Cette proposition fait suite à vos échanges avec Myriam El KHOMRI, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

C'est pourquoi, je vous propose de nous rencontrer pour organiser les conditions et les modalités de cette réflexion en commun. Le délégué général de l'UNML, Serge KROICHVILI, prendra contact avec vos services, pour convenir d'un premier rendez-vous.

Vous trouverez en pièce jointe, le cadre de référence de l'action des Associations Régionales des Missions Locales, qui pourrait servir de base à nos échanges.

Confiant dans l'attention que vous portez à l'insertion des jeunes et à l'action des Missions Locales, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération.

Jean-Patrick GILLE
Président de l'UNML
Député d'Indre et Loire

Bien à vous